

# Procès-verbal Eleveur Réunion du comité 02/18 mercredi, 7 mars 2018, 16.00 heures

Centrale de Petits animaux Suisse, Henzmannstrasse 18, 4800 Zofingue

Début: 16.00 heures

Présents: JM. Tièche (président), G. Maurer, B. Schoch, A. Ehrismann, HU. Zahnd, R.

Schlauri et U. Götz (procès-verbal).

Excusés: M. Wyss, président d'honneur, F. Schenkel, rédacteur avicole, et Peter Gütle.

JM. Tièche salue le comité à l'occasion de la deuxième réunion 2018. L'ordre du jour a été envoyé dans les délais aux membres du comité.

# Ordre du jour

### 1. Procès-verbal de la réunion 1/18 du 17 janvier 2018

Le procès-verbal de la réunion du comité du 17 janvier 2018 est adopté à l'unanimité. JM. Tièche remercie U. Götz pour la rédaction de ce procès-verbal.

#### Procès-verbal CPP du 3 février 2018

JM. Tièche remercie G. Maurer de la prompte rédaction du procès-verbal de la CPP.

### 2. Liste des affaires en suspens

La liste des affaires en suspens est actualisée.

#### 3. Commissions et Ressorts

#### a) Présidence

Bilan de la CPP

Les exposés des différents fournisseurs de moyens de lutte contre le pou rouge étaient intéressants et enrichissants.

Dommage qu'il n'ait pas du tout été question du pou nordique des volailles. Pour une prochaine fois, les exposés devraient être mieux coordonnés pour qu'il n'y ait pas de chevauchements et de redites à propos du même sujet.

L'exposé sur Pro Specie Rara, avec sa philosophie et son domaine d'action, était également intéressant et informatif. Dommage que quelques auditeurs se soient faits remarquer par des grognements. Il s'agit d'un système un peu différent de celui que nous connaissons chez

Volailles de race Suisse. Lors du CR des juges, on verra où se situent les priorités pour les sujets des éleveurs de l'AEVM. On va rechercher le dialogue avec les éleveurs de l'AVEM. Il faut dans tous les cas que chacun fasse un pas vers l'autre.

Le Club de la Rhénane a une fois de plus très bien organisé la manifestation. Merci beaucoup.

Nous recherchons un sujet pour la prochaine CPP :

G. Maurer a entendu parler d'une presse à pellets pour fabriquer soi-même des pellets d'engrais à partir du fumier des poules. Elle va envoyer la documentation au comité.

# b) Finances

• Bouclement des comptes 2017

La révision des comptes aura lieu le 14 avril 2018 chez Gilles Python.

## c) Commission de formation

Voyage JEP 10 – 13 mai en Bresse

La procédure des inscriptions pour le voyage en Bresse ne s'est pas déroulée de façon idéale. Le Shop a omis de placer les inscriptions sur le site Internet, ce qui aurait permis de les remplir directement en ligne.

Pour le moment, 83 participants se sont annoncés, y compris la commission de formation et le comité.

Le cours pour éleveurs de gallinacés sera prochainement mis en ligne sur Internet.

- B. Schoch a commandé 50 livrets sur les cailles, récemment imprimés, à l'intention des juges et du comité. Les livrets sur les cailles sont déjà traduits en français.
- B. Schoch va communiquer les changements des variétés de coloris à M. Bovet, afin qu'il puisse rédiger un ajout.

#### d) Membres et Europe

• Quarantaine, Exposition EE 2018

U. Götz met en discussion le sujet "Exposition européenne, quarantaine".

La fédération Volailles de race Suisse recommande aux éleveurs de mettre en vente dans toute la mesure du possible les sujets exposés au Danemark.

Il n'est pas raisonnable pour les animaux, après l'exposition, de demeurer encore 3-4 semaines supplémentaires en quarantaine. La fédération ne peut et ne veut pas assumer la charge représentée par le vétérinaire cantonal, les contrôles des sujets, une éventuelle prise de sang et, dans le pire des cas, l'abattage de tous les animaux de la quarantaine.

Les animaux qui ne pourront pas être vendus au Danemark seront rachetés par la fédération danoise pour une somme symbolique et remis à des éleveurs ciblés.

**Proposition :** La fédération Volailles de race Suisse n'organisera aucune quarantaine.

**Décision :** Le comité adopte la proposition à l'unanimité.

Lors de l'AD d'Yverdon-les-Bains, U. Götz pourra informer en détail les délégués sur l'Exposition européenne 2018.

La fédération des pigeons, par Christoph Uebersax, a demandé s'il était possible que ses sujets

d'exposition se joignent au transport des volailles.

La fédération des pigeons reprendrait ses animaux à Herning.

U. Götz va contacter Christoph Uebersax et informera ensuite le comité.

# e) Expositions

Journée de la volaille BEA 5/6 mai 2018

La prochaine réunion du CO aura lieu le 19 mars.

HU Zahnd a convenu avec la BEA que le CO pourra installer des panneaux indicateurs. Ainsi, les visiteurs trouveront plus facilement la halle d'exposition. Il faudra chaque jour deux membres du comité pour donner un coup de main dans la halle des volailles.

- Exposition des coqs 1 et 2 déc. 2018, Frauenfeld
  - Règlement

Lors de l'Exposition des coqs de Frauenfeld, près de 1000 sujets sont attendus.

- B. Schoch rapporte que, lors de la réunion de CST, des critiques ont été formulées sur la réservation des juges pour l'Exposition nationale de volailles de Fribourg, qui a donné lieu à un va et vient et à des confusions.
- B. Schoch va organiser lui-même la réservation des juges pour la prochaine Exposition nationale de volailles. Il prendra avec lui les formulaires pour les expositions de Frauenfeld et de Winterthour lors du prochain CR des juges.

Le comité revoit le règlement de l'Exposition des coqs à Frauenfeld.

Le CO propose que la finance d'inscription du premier sujet se monte à CHF 45.00.

Cela englobe entre autres les frais de dossier, le catalogue et le prix souvenir.

Chaque éleveur doit remplir un formulaire d'inscription.

Les prix seront fixés de la même façon que lors de la Nationale des volailles de Fribourg. Il y aura également un sujet "Best of Show" chez les exposants adultes et un "Best of Show" chez les jeunes exposants-

Chaque éleveur doit apporter lui-même ses augettes pour l'eau et l'aliment.

Pour aucun sujet il ne sera possible d'inscrire "à vendre" sur le box.

Le règlement révisé sera renvoyé à Hubert Schönenberger par HU. Zahnd.

Nationale 2020, Winterthour

Le jugement à Winterthour est fixé au 11 décembre 2020.

# f) Commission du Standard et technique

R. Schlauri rapporte pour la commission que les jugements des sujets ont donné globalement satisfaction à Fribourg.

Les poules naines lourdes et de grande taille ont été identifiées par les juges et appréciées avec un sens des proportions.

Un collègue juge a mis beaucoup trop de temps pour terminer son pensum.

Il a malheureusement aussi fallu constater qu'un collègue a rempli les cartes de jugement avec des remarques très maigres.

De tels manquements ne seront plus acceptés lors de la prochaine Exposition nationale de volailles.

A l'avenir, il faudra prévoir au minimum 2 pensums de sécurité, car il est toujours possible qu'un

juge doive renoncer à la dernière minute.

Il a aussi été relevé que de nombreux sujets sont rentrés malades au poulailler.

Les races et variétés de coloris suivantes ont terminé la procédure d'admission et vont entrer au standard :

Pavlov, doré et argenté pointé noir

Appenzelloise huppée, citron pointé noir

Les diamètres des bagues de l'Appenzelloise sont complétés dans le standard allemand : Coq 16 / poule 15.

Nouveauté encore, les Wyandottes et les Wyandottes naines sont rebaptisées et deviennent les Wyandottes et les Wyandottes naines allemandes.

Les masses des Wyandottes naines allemandes sont augmentées dès la saison 2018/2019 : Coq 1,6 kg / poule 1,2 kg. Il a ainsi été tenu compte du problème de masse bien connu.

# g) Commission de protection animale

A. Ehrismann communique que la nouvelle ordonnance pour la protection des animaux a dû être acceptée. Les propositions de la commission de protection animale n'ont pas été prises en compte.

L'Office vétérinaire du canton de St-Gall a demandé à la commission de protection animale s'il y avait des documents sur les dimensions des boxes pour la volaille. Il s'intéresse également aux dimensions pour le logement des poussins et des jeunes sujets.

Cette notice est actuellement préparée et réalisée par l'OSAV.

JM Tièche informe le comité qu'un éleveur a été dénoncé auprès du service vétérinaire sous prétexte que son installation contrevenait à la protection des animaux et qu'il vaccinait ses animaux avec des substances illicites. Deux personnes du service vétérinaire ont contrôlé son élevage et n'y ont constaté aucune infraction à la loi sur la protection des animaux. Il n'y a eu également aucun constat négatif lors du contrôle de la santé des animaux.

Le comité est déconcerté que de telles dénonciations anonymes puissent être opérées et il en déduit que les plaintes auprès des services vétérinaires sont certainement l'œuvre d'un collègue éleveur.

Il lira cette lettre lors du CR des juges et également lors de l'AD afin que les éleveurs et les détenteurs d'animaux soient sensibilisés à de tels procédés et se demandent tout d'abord si une telle attitude se justifie.

#### 4. Association des juges

R. Schlauri informe que les convocations pour le 1er CR des juges de Sursee sont prêtes. Les races de combattants suivantes seront abordées : Sumatra, Poule de Twente, Malais et Shamo. Ce CR promet d'être très intéressant.

# 5. Invitations /Délégations

Il est possible de répondre favorablement aux 9 demandes de délégation.

#### 6. Divers

• Prochaine réunion du comité : mercredi, 18 avril 2018, 16.00 heures à Zofingue

Procès-verbal: Ursula Götz Traduction: Michel Bovet